

**Extrait du registre des délibérations  
du Conseil Municipal de la Ville de Mandeuire**

**Objet de la délibération :** Sorties d'inventaire.

L'an deux mille vingt-deux le quatre juillet dix-huit heures.

Date de convocation : le 28 juin 2022.

Date de l'affichage et de la publication sur le site internet de la commune :  
le 7 juillet 2022.

**Membres présents** : Jean-Pierre HOCQUET, Bérangère PAGNOT, Jacques RACINE, Laurence LIARD, Gérard BOUCHÉ, Marilyn PERNOT, Bernard SALLIERES, Frédéric BOUCOT, Jonathan GREINER, Priscilla CARRAY, Camille JOURNOT, Nathalie JEANNEROT, Nadine BERGER, Jean-Jacques CARILLON, Nuno MADEIRA, Pascal BRESADOLA, Paulette BRINGARD.

**Procurations** : Dominique MOUGENOT à Jean-Pierre HOCQUET, Françoise FRANC à Marilyn PERNOT, Christian PERRIGUEY à Laurence LIARD, Colette RENARD à Camille JOURNOT, Stéphane LANGOLF à Nathalie JEANNEROT et Stéphane PODGORA à Paulette BRINGARD.

**Membres absents – excusés** : Aurélie SAUVAGEOT, Marie-Noëlle LOPEZ, Evelyne COMBRES et Jean-Claude VERZELLONI.

**Secrétaire de séance** : Marilyn PERNOT.

**Assistaient à la séance** : Anne-Laure VERY, Vanessa CARRARA.

| <b><u>Nombre de membres :</u></b> | <b><u>Résultat du vote :</u></b> |
|-----------------------------------|----------------------------------|
| En exercice : 27                  | Votants : 23                     |
| Présents : 17                     | Pour : 23                        |
| Votants : 23                      | Contre : 0                       |
| Ayant donné procuration : 6       | Abstention : 0                   |
| Excusés – absents : 4             |                                  |

**SOUS - PREFECTURE**

**06 JUL. 2022**

**MONTBELIARD**



Ville de  
**Mandeuve**

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DU DOUBS  
Canton de Valentigney  
Commune de Mandeuve - 25350

## Sorties d'inventaire

Monsieur le Maire expose à l'Assemblée :

Il est nécessaire de sortir de l'inventaire les véhicules suivants :

**BALAYEUSE HAKO - 11420030040**

⇒ Achetée en 2008 chez LABOR HAKO – 67400 ILLKIRCH-GRAFFENSTADEN pour la somme de **27 866.80 euros T.T.C.**

**TONDEUSE AUTOMOTRICE LGA - Immatriculée 2366 ZA 25**

⇒ Achetée en 2000 chez HORIZON VERT – 25400 EXINCOURT pour la somme de **187 432.81 francs T.T.C.**

Ces véhicules seront cédés gracieusement à la société HORIZON VERT.

Il est proposé au Conseil Municipal :



- d'approuver les propositions qui lui sont faites,
- d'accepter les sorties d'inventaire ci-dessus présentées,
- d'autoriser la cession à titre gracieux à la société Horizon vert,
- d'autoriser le Maire à accomplir toutes démarches afférentes.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après délibération et à **L'UNANIMITÉ**,

**APPROUVE** les propositions qui lui sont faites dans les modalités exposées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance le jour, mois et an que ci-dessus.

Le Maire



Jean-Pierre HOCQUET

Transmise au Représentant de l'Etat en Sous-Préfecture de Montbéliard le : 5 juillet 2022

*Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte.*

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif devant le Maire de Mandeuve dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal Administratif de Besançon 30 rue Charles NODIER – 25000 BESANCON, dans le délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique sur le site Internet de la commune ou à compter du rejet explicite ou implicite du recours administratif préalablement déposé.*

*Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)*

